

Modulation des compétences

Année scolaire 2025-2026

6^e ANNÉE - AMPLI

Voici les compétences qui seront évaluées à chaque étape de cette année scolaire. Vous trouverez également des informations concernant les modalités d'évaluation qui pourraient être utilisées cette année.

	Première communication 15 octobre 2025	Étape 1 (20%) 20 novembre 2025	Étape 2 (20%) 26 février 2026	Étape 3 (60%) 10 juillet 2026
Français	Sommaire des apprentissages faits et des comportements			
Lire (40%)		X		X
Écrire (40%)			X	X
Communiquer oralement (20%)		X	X	X
Mathématiques				
Résoudre une situation-problème (30%)			X	X
Utiliser un raisonnement mathématique (70%)		X		X
Anglais				
Comprendre des textes lus et entendus (35%)			X	X
Communiquer oralement en anglais (45%)			X	X
Écrire des textes (20%)			X	X
Culture et citoyenneté québécoise (100%)			X	X
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté (100%)		X	X	X
Sciences et technologie (100%)		X	X	X
Éducation physique et à la santé (100%)			X	X
Art plastique (100%)			X	X
Musique				
Inventer et interpréter des pièces musicales (70%)			X	X
Apprécier des œuvres musicales (30%)			X	X

À chaque étape, l'enseignant(e) évalue la compréhension, la mobilisation et l'application des connaissances par des outils adéquats. Il pourrait utiliser, comme moyens d'évaluation, des entrevues, des évaluations écrites et orales, des observations en classe, des productions d'élève, des SAÉ (situations d'apprentissage et d'évaluation) ou toutes autres sources d'informations pertinentes. Il est à noter qu'à la fin de la 6^e année, les élèves sont soumis à des épreuves obligatoires ministérielles en français (lecture et écriture) et en mathématique (résoudre et raisonner).

De plus, la ou les compétences suivantes feront l'objet d'un commentaire à l'**étape 3 : Communiquer**

Précision

Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'information au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.



Guillaume Smith-Desbiens,
directeur, école Saint-Mathieu

